

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 28 novembre 2022

Nombre de membres en exercice : **64** **L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE VINGT HUIT NOVEMBRE** à
14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège du TCO, Salle du
Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M.**
Nombre de présents : **37** **Emmanuel SERAPHIN, Président.**
Nombre de représentés : **14**
Nombre d'absents : **13** **Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE**

OBJET

AFFAIRE N°2022_093_CC_5
Budget principal et budget annexe de la
Régie des Ports de Plaisance 2022 :
Admission en non-valeur de créances
irrecouvrables

Nombre de votants : 51

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
22 novembre 2022

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
05/12/2022

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Mme Huguette BELLO - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE -
M. Alexis POININ-COULIN - Mme Suzelle BOUCHER - M. Salim NANA-
IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - Mme Virginie SALLE - M.
Irchad OMARJEE - M. Julius METANIRE - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme
Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-
COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIAN - Mme Helene ROUGEAU - M. Yann
CRIGHTON - M. Alain BENARD - Mme Lucie PAULA - M. Karl BELLON - Mme
Vanessa MIRANVILLE - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - M. Olivier HOARAU
- Mme Annick LE TOULLEC - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS
- Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Danila BEGUE - M.
Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jacky
CODARBOX - M. Daniel PAUSE - M. Jean François NATIVEL - M. Jean-Bernard
MONIER - M. Josian ACADINE

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Patrick LEGROS - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Guylain
MOUTAMA-CHEDIAPIN - M. Michel CLEMENTE - Mme Roxanne PAUSE-
DAMOUR - M. Gilles HUBERT - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - Mme
Amandine TAVEL - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - M. Henry
HIPPOLYTE - Mme Brigitte LAURESTANT - Mme Jacqueline SILOTIA

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Mélissa COUSIN procuration à M. Irchad OMARJEE - M. Tristan FLORIAN
procuration à Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - Mme Marie-Bernadette
MOUNIAMA-CUVELIER procuration à Mme Marie-Anick FLORIAN - M.
Perceval GAILLARD procuration à Mme Denise DELAVANNE - Mme Eglantine
VICTORINE procuration à M. Karl BELLON - Mme Isabelle CADET procuration à
Mme Lucie PAULA - M. Maxime FROMENTIN procuration à Mme Vanessa
MIRANVILLE - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à Mme Annick LE
TOULLEC - Mme Marie ALEXANDRE procuration à M. Yann CRIGHTON - M.
Pierre Henri GUINET procuration à Mme Armande PERMALNAICK - Mme Brigitte
DALLY procuration à M. Philippe LUCAS - M. Rahfick BADAT procuration à M.
Bruno DOMEN - Mme Marie-Annick HAMILCARO procuration à Mme Helene
ROUGEAU - Mme Jocelyne JANNIN procuration à M. Daniel PAUSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 NOVEMBRE 2022

AFFAIRE N°2022_093_CC_5 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE DE LA RÉGIE DES PORTS DE PLAISANCE 2022 : ADMISSION EN NON-VALEUR DE CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

Le Président de séance expose :

L'admission en non-valeur ne modifie pas les droits de la collectivité vis-à-vis de son débiteur. En conséquence, l'admission en non-valeur ne fait pas obstacle à un recouvrement ultérieur dans l'hypothèse où le débiteur redeviendrait solvable.

L'admission en non-valeur est une **mesure d'ordre budgétaire et comptable** qui a pour but de faire disparaître, des écritures de prise en charge du comptable, les créances irrécouvrables, lui permettant ainsi de concentrer son activité sur les créances susceptibles d'être recouvrées.

Dès lors, il est rappelé que l'admission en non-valeur :

- ne dégage pas la responsabilité du comptable ;
- ne fait pas obstacle à l'exercice des poursuites ;
- n'éteint pas la dette du redevable.

En d'autres termes, les sommes en cause figurent dans les restes à recouvrer du TCO jusqu'à l'encaissement ou jusqu'à ce que le comptable en ait obtenu décharge par la Chambre Régionale des Comptes (CRC).

Pour faire suite aux demandes du comptable en date du 13 et 27 octobre 2022, il convient de procéder aux admissions en non-valeur pour les titres suivants :

- titres relatifs au budget principal pour un montant de 103.224,83 € (dont loyers impayés pour un montant de 100.163,87 € et autres titres non recouverts pour un montant de 3.060,96 €) ;
- titres relatifs aux redevances d'occupation du budget annexe de la Régie des Ports de Plaisance pour un montant de 75.804,93 €.

Il est précisé que, pour des raisons de non divulgation d'informations confidentielles relatives à la situation des redevables, les listes présentées dans ce rapport ne sont pas nominatives. Les listes complètes peuvent être mises à disposition des conseillers communautaires sur simple demande.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 10/11/2022.

A reçu un avis favorable en Commission Affaires Générales du 08/11/2022.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Oùï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 5 ABSTENTIONS(S) 0 SANS PART
CONTRE) DÉCIDE DE :

Envoyé en préfecture le 05/12/2022
Reçu en préfecture le 05/12/2022
Publié le 05/12/2022
ID : 974-249740101-20221205-2022_093_CC_5-DE

BUDGET PRINCIPAL :

- **ADMETTRE en non-valeur les créances irrécouvrables pour un montant de 103.224,83 € ;**
- **IMPUTER la dépense correspondante à l'article 6541 du budget principal du TCO ;**
- **DIRE que les crédits seront prévus en décision modificative n°1 du budget principal.**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 5 ABSTENTION(S), 1 SANS PARTICIPATION, 0
CONTRE) DÉCIDE DE :

BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DES PORTS DE PLAISANCE :

- **ADMETTRE en non-valeur les créances irrécouvrables pour un montant de 75.804,93 € ;**
- **IMPUTER la dépense correspondante aux articles 6541 et 6542 du budget annexe de la régie des Ports de Plaisance ;**
- **DIRE que les crédits seront prévus en décision modificative n°1 du budget annexe de la Régie des Ports de Plaisance.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président

LISTE ANV 2022 Conseil

Liste des pièces présentées en non valeur par le comptable

Budget 04700 – compte 6541

Exercice 2022

Numéro de la liste 249160113

34 titres pour un total de 103 224,83€

Exercice	N°titre	Reste à recouvrer	Motif de la présentation
2018	T-5	2 758,79 €	Combinaison infructueuse d actes
2016	T-364	4 492,44 €	Combinaison infructueuse d actes
2016	T-363	4 492,44 €	Combinaison infructueuse d actes
2017	T-4	3 092,44 €	Combinaison infructueuse d actes
2021	T-111	508,07 €	Combinaison infructueuse d actes
2020	T-6	4 492,44 €	Combinaison infructueuse d actes
2019	T-1	4 492,44 €	Combinaison infructueuse d actes
2021	T-464	1 500,00 €	Combinaison infructueuse d actes
2013	T-49	2 982,74 €	Combinaison infructueuse d actes
2014	T-12	4 492,44 €	Combinaison infructueuse d actes
2018	T-304	44,95 €	RAR inférieur seuil poursuite
2012	T-195	10 639,63 €	Combinaison infructueuse d actes
2013	T-57	7 149,54 €	Combinaison infructueuse d actes
2011	T-487	7 499,64 €	Combinaison infructueuse d actes
2017	T-10	672,07 €	Combinaison infructueuse d actes
2016	T-35	5 018,16 €	Combinaison infructueuse d actes
2015	T-85	4 599,98 €	Combinaison infructueuse d actes
2014	T-30	1 254,54 €	Combinaison infructueuse d actes
2019	T-10	5 422,74 €	Poursuite sans effet
2018	T-392	17 864,67 €	Poursuite sans effet
2014	T-398	50,00 €	RAR inférieur seuil poursuite
2008	T-8	14,32 €	RAR inférieur seuil poursuite
2015	T-152	12,30 €	RAR inférieur seuil poursuite
2017	T-428	95,16 €	RAR inférieur seuil poursuite
2013	T-114	586,54 €	Combinaison infructueuse d actes
2014	T-355	2 000,00 €	Combinaison infructueuse d actes
2018	T-8	2 994,96 €	Combinaison infructueuse d actes
2017	T-8	3 743,70 €	Combinaison infructueuse d actes
2015	T-69	35,37 €	RAR inférieur seuil poursuite
2015	T-68	46,46 €	RAR inférieur seuil poursuite
2015	T-153	5,55 €	RAR inférieur seuil poursuite
2018	T-82	44,16 €	RAR inférieur seuil poursuite
2015	T-103	24,05 €	RAR inférieur seuil poursuite
2013	T-472	102,10 €	RAR inférieur seuil poursuite
	Total	103 224,83 €	

A Le Port, le 13 octobre 2022

Gilles LE PODER , comptable du SGC LE PORT



LISTE 250530413 compte 6541 Conseil

Liste des pièces présentées en non valeur par le comptable

Budget 04760 – compte 6541

Exercice 2022

Numéro de la liste 250560413

31 titres pour un total de 64 853,32€

Exercice	N° titre	Reste à recouvrer	Motif de la présentation
2016	T-68	2 849,57 €	Combinaison infructueuse d actes
2016	T-91	778,82 €	Combinaison infructueuse d actes
2016	T-110	622,05 €	Combinaison infructueuse d actes
2016	T-78	622,05 €	Décédé et demande renseignement négative
2017	T-334970013	31,00 €	RAR inférieur seuil poursuite
2018	T-76	271,13 €	Personne disparue
2018	T-105	1 507,72 €	Personne disparue
2019	T-294	2 978,00 €	Combinaison infructueuse d actes
2019	T-311	814,00 €	Combinaison infructueuse d actes
2019	T-277	1 008,00 €	Décédé et demande renseignement négative
2019	T-338	2 509,00 €	Décédé et demande renseignement négative
2019	T-340	1 836,00 €	Décédé et demande renseignement négative
2019	T-339	1 543,33 €	Décédé et demande renseignement négative
2019	T-314	284,00 €	Personne disparue
2019	T-347	1 590,00 €	Personne disparue
2019	T-349	664,90 €	Poursuite sans effet
2019	T-348	1 251,27 €	Poursuite sans effet
2019	T-284	13,98 €	RAR inférieur seuil poursuite
2020	T-183	1 164,80 €	Combinaison infructueuse d actes
2020	T-159	759,00 €	Décédé et demande renseignement négative
2020	T-209	1 590,00 €	Personne disparue
2020	T-210	1 353,00 €	Poursuite sans effet
2021	T-193	2 849,57 €	Combinaison infructueuse d actes
2021	T-230	846,66 €	Combinaison infructueuse d actes
2021	T-235	1 507,72 €	Personne disparue
2021	T-250	1 167,07 €	Personne disparue
2021	T-236	5 073,31 €	Poursuite sans effet
2022	T-156	7 397,70 €	Décédé et demande renseignement négative
2022	T-214	5 640,43 €	Décédé et demande renseignement négative
2022	T-220	72,55 €	RAR inférieur seuil poursuite
2022	T-241	14 256,69 €	Décédé et demande renseignement négative
	Total	64 853,32 €	

A Le Port, le 26 octobre 2022

Gilles LE PODER , comptable du SGC LE PORT



LISTE 250760113 cpte 6542 Conseil

Liste des pièces présentées en non valeur par le comptable

Budget 04760 – compte 6542

Exercice 2022

Numéro de la liste 250760113

6 titres pour un total de 10 951,61€

Exercice	N° titre	Reste à recouvrer	Motif de la présentation
2018	T-120	1 507,72 €	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2016	T-160	271,13 €	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2020	T-246	350,00 €	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2021	T-251	6 945,24 €	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2016	T-159	287,52 €	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
2019	T-380	1 590,00 €	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
	Total	10 951,61 €	

A Le Port, le 26 octobre 2022

Gilles LE PODER , comptable du SGC LE PORT

